# Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du : 9 décembre 2021

n° 50/2021

## L'an deux mille vingt et un, le neuf décembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 1er décembre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural. sous la présidence du premier vice-Président Mr Christian PORTET.

En application de l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, la réunion peut se tenir par visioconférence, le quorum est fixé au tiers des membres présents et chaque titulaire peut disposer de deux pouvoirs, et ce jusqu'au 31 juillet 2022.

Mme ADROIT Sophie est désignée comme secrétaire de séance.

#### **Etaient présents:**

#### Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Virginie MIR, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSES, Jacques DANJOU, Michel FERRET, Michel GALANT, Jean-Luc GOUXETTE, Laurent HOURQUET, Olivier JULLIN, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Alain SCHMIDT, Serge SERRANO, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA.

### Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Judith ARDON, Catherine FEVRIER.

Mrs Michel ARPAILLANGE, Pierre VIDAL, Jean-Pierre GUIRAUD.

En exercice: 63 Présents: 33

#### Avaient donné pouvoir :

B.BARJOU à C.BIGNON ; L.GLEYSES à M.ARPAILLANGE ; A.ITIER à JL.GOUXETTE; S.KONDRYSZYN à S.BARTHES.

Nombre de voix: 37

#### Excusés:

Mmes Maryline BEAUDONNET, Marjolaine DOAN, Reine EXPERT, Isabelle HAYBRARD DANIELI, Nathalie NACCACHE, Sandrine VERCRUYSSE.

MM. Gilbert HEBRARD, Pascal ASSEMAT, Philippe BARBASTE, Robert BATIGNE, Jean-Pierre BOMBAIL, CAMINADE, Christian Serge CAZENAVE, DEMANGEOT, Christian FABRE, Alain MERCIER, Pierre MONOD, Roger PEDRERO, Jean-Pierre QUAGLIERI, Hervé RAMONDA.

### Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège: Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél

Courriel: pays.lauragais@orange.fr

RECU EN PREFECTURE le 16/12/2021

Application agreée E-legalite.com

9\_DE-031-200050938-20211209-50\_STANDARD

Vu la délibération n°23/2014 en date du 15 septembre 2014 portant transformation du syndicat mixte en PETR du Pays Lauragais;

Vu l'arrêté inter préfectoral en date du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais;

Le Président rappelle que depuis plusieurs années, le changement du standard est inscrit au budget principal, mais son acquisition est repoussée afin d'être corrélée au retour sur site de Naurouze de l'équipe technique.

Les travaux de réhabilitation du siège administratif du PETR arrivant à termes, un audit de 3 fournisseurs de standard a été réalisé par l'équipe technique (Scopelec, Aberia et Paritel).

Les éléments demandés aux trois prestataires incluent : le renouvellement du matériel de téléphonie fixe (12 postes fixes), une application permettant de téléphoner depuis un ordinateur en télétravail ou depuis un téléphone portable professionnel ou personnel pendant les déplacements (l'application permet d'afficher le numéro du PETR directement), ainsi que des casques « audio ».

Le Président précise que les dépenses ont été inscrites au budget principal 2021 du PETR.

Le comité syndical souhaite qu'une analyse technique approfondie des devis soit menée et donne pouvoir au Président du PETR pour choisir le prestataire correspondant au mieux aux besoins du PETR.

Le Comité Syndical, Ouï l'exposé de Monsieur le Président, Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité:

1°) - De DONNER tous pouvoirs au Président, ou son représentant, pour signer les devis correspondants, ainsi que tout document à ce sujet,

2°) - d'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout acte et à procéder à toute formalité pour la mise en œuvre de la présente délibération,

3°) – d'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à demander toute subvention afférente à ce dossier.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 9 décembre 2021

Le Président

Gilbert HEBRARD

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège: Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél REÇU EN PREFECTURE Courriel: pays.lauragais@orange.fr

le 16/12/2021